

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 357 (Rect)

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 15 BIS A

I. – Au début de l’alinéa 2, substituer à la première occurrence du mot :

« Des »,

le mot :

« Les ».

II. – En conséquence, au même alinéa 2, substituer à la troisième occurrence du mot :

« des »

le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.